



**Question orale de Bruno CHAVANAT
Conseiller Municipal
Groupe URC
Conseil Municipal du 8 décembre 2008**

Monsieur le Maire

Lors du dernier conseil municipal, en réponse à une question que nous vous posions, vous disiez ceci : "Nous retrouverons ce dossier dans cette enceinte sans aucune difficulté".

Nous nous attendions donc à ce qu'enfin le conseil municipal de Rennes puisse se saisir de la question, qui n'a pour l'instant jamais été inscrite à son ordre du jour.

Or au lieu de ce débat, vous avez choisi d'informer directement avec les Rennais que la décision était déjà prise. Je cite l'article figurant dans la rubrique "l'évènement" de l'info métropole, sous le titre "Le couvent des Jacobins" : Il est écrit en accroche : " **Le centre des congrès a trouvé son domicile**". "Le voici prêt à intégrer le couvent des Jacobins".

Cette annonce publique, par voie de presse, d'une décision déjà prise est d'autant plus choquante que :

- **Les assemblées délibérantes ne sont pas saisies.** Ni celle de Rennes, malgré l'annonce faite le mois dernier. Ni le conseil de Rennes Métropole, dont vous aviez pourtant annoncé publiquement la saisine pour le conseil du mois de novembre. Or le débat annoncé n'a pas eu lieu.
- **Les prises de position publiques se multiplient pour dénoncer un choix qui est incohérent,** pour toutes les raisons que vous connaissez, liées au caractère historique du site, à ses difficultés d'accès, aux contraintes architecturales et archéologiques qui le limitent. Dernière en date, celui de votre ami, Président du Comité départemental du Tourisme, l'élu rennais socialiste, et vice président du Conseil général François Richou.
- **La position des habitants du quartier centre s'est récemment exprimée en opposition au projet.** C'est ce qui ressort de la dernière assemblée du conseil de quartier.
- **Plusieurs communes de la métropole ont commencé de délibérer pour manifester leur opposition au projet.**

Monsieur le Maire, il n'est pas admissible que des décisions d'une telle importance soient annoncées comme étant déjà prises alors que les instances ne se sont pas prononcées. **Il n'est pas admissible d'annoncer un débat sur un sujet sur lequel tant de voix s'élèvent et de ne pas honorer sa promesse.**

Comme vous le savez, nous sommes pour notre part convaincus que le Centre des congrès doit être fait et qu'il **doit être réalisé à proximité de la gare dans la perspective de l'arrivée du TGV en 2014**

à 1 H 30 de Paris. Ce n'est pas votre position. Mais beaucoup la partagent. Et pour cette raison **elle mérite débat**.

Monsieur le Maire, tant que vous annoncerez des décisions déjà prises, sans avoir sollicité la délibération du Conseil municipal de Rennes –comme d'ailleurs celui de Rennes métropole- nous ne renoncerons pas à vous demander qu'il en soit débattu ici-même.

